



Dossier de presse

Dans le cadre de l'aménagement numérique du territoire des Alpes-Maritimes

Inauguration des nœuds de raccordement de la fibre optique

Mardi 19 décembre 2017 à 11 heures 30
3 avenue François Goby – Saint Vallier de They

Contact presse : Julie Moziyan - 04.97.18.62.06 - jmoziyan@departement06.fr

Le Très Haut Débit par fibre optique sur tout le territoire : un défi pour le Département

Après avoir livré les premiers nœuds de raccordement optique (NRO) dans les Paillons à l'Escarène, je suis heureux d'être ici dans la Communauté d'Agglomération du pays de Grasse (CAPG) aux côtés des élus pour inaugurer après plusieurs mois de travaux, les trois nœuds de raccordement optique (NRO) qui desserviront les communes de Saint-Cezaire-sur-Siagne, Saint-Vallier-de-Thiery et Peymeinade.

Cette nouvelle étape dans le déploiement de notre réseau fibre optique constitue un levier de développement économique pour notre territoire. C'est aussi la garantie à chaque habitant, chaque entreprise et chaque administration, d'avoir **un même niveau d'accès au numérique**.

La révolution numérique est un phénomène que nous constatons aujourd'hui dans les Alpes-Maritimes comme dans le monde entier :

- En 1995, le minitel était encore un outil très répandu. Seuls 100 000 foyers français avaient accès à internet. Aujourd'hui, ils sont plus de 25 millions (87%) à en être équipés.
- Au début des années 90, seules quelques très rares entreprises utilisaient internet. Elles sont aujourd'hui 99% à être connectées.
- Il y a seulement dix ans, quasiment personne ne possédait de Smartphone. Aujourd'hui, ce sont 3/4 des Français (73% précisément) qui en sont dotés.

Nous voyons bien que nous assistons à une véritable révolution numérique qui constitue un défi majeur pour l'ensemble de notre société.

C'est ce défi que nous voulons relever à l'échelle du département avec l'ensemble des acteurs de la vie locale.

Alors que la France figure au 26^{ème} rang européen (sur 28) en matière de couverture fibre optique des foyers (étude de Bruxelles), les Alpes-Maritimes sont fières de contribuer à la replacer parmi les pays en pointe dans ce domaine.

Pendant de nombreuses années, le Département s'est mobilisé pour que le moyen et le haut pays bénéficient des mêmes performances que la bande littorale, en matière de téléphonie mobile, de télévision numérique et d'accès à Internet.

Nos efforts se concentrent désormais sur le **déploiement du Très Haut Débit par fibre optique**. La fibre permet un accès optimal aux usages numériques, avec des volumes d'échanges très importants et des temps de latence très faibles. Si la définition réglementaire du Très haut débit garantit un seuil de débit descendant à au moins 30 Mbits, la technologie 100 % fibre à la prise mise en place permet d'ambitionner un débit bien plus conséquent, aux alentours des 100 Mbits et même au-delà.

Conscient de ces leviers de compétitivité, d'attractivité comme de discrimination territoriale, **le Département a souhaité construire le territoire numérique de demain :**

- ➔ en accompagnant les acteurs privés dans leur démarche de déploiement sur les 63 communes où ils s'inscrivent, par des conventions avec Orange et SFR ;
- ➔ en conduisant une intervention publique au plus près des 100 autres communes (soit 77% du territoire et 9% des prises), avec un plan permettant le déploiement de la fibre optique 06 lancé le 13 mai 2016, dans la continuité du Schéma directeur départemental d'aménagement numérique (SDDAN 06) adopté par le Département en 2013 et actualisé en 2014.

Le plan Fibre 06, une impulsion publique majeure pour résorber la fracture numérique

Notre objectif : desservir en 6 ans, 100% des besoins des 100 communes exclues du champ d'intervention privé.

Afin d'y parvenir, le Département a fédéré tous les acteurs (Europe, État, Région et 6 EPCI) autour de ce projet colossal.

La réalisation du réseau concernera un total de **75 000 prises**. **4 000 km de fibre optique** seront ainsi déployés. 800 kms de génie civil seront nécessaires en privilégiant bien entendu le recours aux infrastructures existantes et aux coordinations de travaux.

Les centres-bourgs et hameaux seront prioritairement raccordés afin de toucher les sites publics (mairies, hôpitaux, établissements scolaires) et économiques (ZAE, entreprises).

Les travaux ont débuté en 2016 : À ce jour, ils concernent déjà 24 communes.

88 M€ ont déjà été budgétés **pour le plan Fibre 06 avec notamment une prise en charge** par le Département de 14M€.

Par son intérêt, son envergure et son coût, **ce chantier représente un enjeu considérable pour les années à venir.**

Son bon aboutissement, en cumul les engagements publics et privés, fera des Alpes-Maritimes le 1^{er} département rural de France 100% fibre à la prise d'ici la fin 2021.

Le pays de Grasse : l'un des territoires les plus avancés dans le déploiement de la fibre optique

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a été la première intercommunalité concernée par le déploiement de La Fibre 06. C'est d'ailleurs sur la commune de Peymeinade que les travaux de déploiement de la fibre optique ont été officiellement lancés le 20 octobre 2016.

Sur les 23 communes du Pays de Grasse, 18 sont en dehors du champ d'intervention des opérateurs privés, ce qui représente environ 2/3 du territoire.

En tout ce sont environ 17 000 prises qui vont y être installées, soit 22% du volume total de prises de la zone d'initiative publique : **plus d'1 prise sur 5 est dans le Pays de Grasse !**

Saint-Vallier-de-Thiey, Saint-Cézaire-sur-Siagne et Peymeinade sont les 3 communes concernées par la 1^{ère} vague de travaux, pour un total de 5354 prises potentiellement raccordables à la fin du 1^{er} trimestre 2018 (d'autres phases de travaux ultérieures porteront progressivement ce total à plus de 11 000 prises : cela signifie que 2/3 des prises sur la CAPG se trouve sur ces trois communes).

Les travaux se poursuivront et s'amplifieront pour couvrir l'ensemble des communes de la CAPG à l'horizon 2021.

L'inauguration de ces nœuds de raccordement optique constitue une étape importante dans le déploiement de la Fibre optique sur le territoire de la CAPG.

C'est une 1^{ère} étape structurante qui permet d'ores et déjà d'adresser les sites publics à enjeux : Tels que :

- Les Mairies de Peymeinade, Saint-Vallier-de-Thiey et Saint-Cézaire-sur-Siagne
- Les Centres d'incendie et de secours sur les 3 communes.
- Plusieurs écoles maternelles et élémentaires
- Le collège Simon Wiesenthal de Saint-Vallier-de-Thiey
- La police municipale de Saint-Cézaire-sur-Siagne
- La Maison du Département de Saint-Vallier-de-Thiey

Outre ces sites publics, ce sont de nombreuses habitations qui pourront être raccordées et autant d'habitants de ces trois communes qui bénéficieront de la fibre optique lorsque la commercialisation par Altitude Infrastructure sera effective.

Ainsi, malgré les contraintes inhérentes à un projet d'une telle envergure, le Département et tous les partenaires tiennent la barre pour que la couverture progresse dans les meilleures conditions et les plus brefs délais avec :

Le SICTIAM, les agents de la DRIT (**Direction Départementale des Routes et des Infrastructures de Transport**), et un partenariat renforcé avec les EPCI.

Je souhaite souligner le rôle important joué par les EPCI, notamment la CAPG, mon cher Jérôme VIAUD, qui sont de véritables pivots vers le SICTIAM comme vers les communes.

Je souhaite rappeler et souligner à ce titre combien leur rôle est et sera important aux côtés du SICTIAM et du Département pour prévenir et anticiper les contraintes, faciliter les nombreuses autorisations qu'imposent le déploiement de la fibre tout au long de son parcours, qu'il s'agisse d'armoires, de fourreaux, de travaux ou en encore d'adductions terminales, en partie publique comme privée ! (syndics, bailleurs sociaux, etc).

Le Département va lancer prochainement le SMART Deal pour accompagner la transition numérique à l'œuvre dans les Alpes-Maritimes

Avec le plan Fibre 06, le Département des Alpes-Maritimes agit sur les infrastructures. Il contribue à créer ces **autoroutes du numériques** qui offrent aux habitants l'accès à l'information et aux nouveaux outils informatiques.

Avec le SMART Deal, , le Département souhaite également agir sur les usages, pour que nous puissions saisir les nombreuses opportunités que nous offre la révolution numérique.

Il s'agit de trouver les projets qui permettront de répondre aux enjeux de notre territoire et d'améliorer la qualité de vie des habitants des Alpes-Maritimes. Et ce dans tous les domaines, de l'éducation à la santé, en passant par la sécurité, le développement économique, les transports, l'environnement...

Pour donner quelques exemples, en restant sur les seules compétences du Conseil Départemental, on pourrait entreprendre :

- **La dématérialisation des actes administratifs** pour permettre aux usagers (collectivités, associations, citoyens) de réaliser l'ensemble de leurs démarches en ligne (demandes de subventions, d'allocations...)
- **L'installation de capteurs pour mesurer le trafic sur les routes**, ainsi que l'état de dégradation de la chaussée, afin de pouvoir répondre aux besoins et réaliser les investissements nécessaires au bon moment
- **La mise en place d'outils permettant aux collèges de département**, dont beaucoup sont déjà équipés de tablettes, **de travailler en réseau** entre eux ou même avec d'autres collèges européens.

Pour faire émerger ces projets, pour faire du SMART Deal une grande ambition collective, le Conseil Départemental souhaite s'ouvrir à la société civile :

- **En créant un comité d'experts (Think Tank)** qui regroupera des personnes venus d'horizons diverses mais apportant leur expérience, leurs connaissances dans le domaine du numérique
-
- **En donnant à l'ensemble des citoyens la possibilité de faire des propositions** pour répondre par le numérique aux enjeux auxquels ils sont confrontés quotidiennement

Ce que souhaite faire le Département, avec le SMART Deal, c'est permettre, à tous les acteurs de la vie locale, d'imaginer ensemble l'avenir de leur territoire.

Les Alpes-Maritimes doivent accompagner, planifier, penser la révolution numérique pour qu'elle ne complique pas la vie des habitants du département, mais au contraire pour qu'elle la facilite et l'améliore.

Nous devons faire de la transition numérique un atout pour ce magnifique territoire des Alpes-Maritimes et une aubaine pour ceux qui y vivent que ce soit sur le littoral ou dans le moyen et haut pays.